

Les premiers accrocs de la méthode Macron

La ligne prônée par le chef de l'Etat provoque des contradictions à gérer pour l'exécutif.

LE MONDE | 27.06.2017 à 11h13 • Mis à jour le 27.06.2017 à 11h35 |

Par Solenn de Royer et Bastien Bonnefous

Ce sont les limites du « *en même temps* » macronien. La locution adverbiale, qui a fait en partie le bonheur électoral du nouveau chef de l'Etat, est rudement mise à l'épreuve dans l'exercice du pouvoir. Censée symboliser à elle seule la pensée politique « *et de droite, et de gauche* » d'Emmanuel Macron, capable d'embrasser les contraires, elle peut s'avérer périlleuse une fois aux responsabilités. Et révéler des changements de position vus comme la nécessaire adaptation aux contingences du réel par les uns, comme les preuves d'un double langage ou d'un reniement par les autres.

Lire aussi : Les pesticides tueurs d'abeilles créent les premiers remous au gouvernement

L'exécutif en a fait l'expérience, lundi 26 juin, sur la politique environnementale. Le premier ministre, Edouard Philippe, a dû intervenir pour donner raison au ministre de la transition écologique, Nicolas Hulot, contre son collègue de l'agriculture, Stéphane Travert, et confirmer l'interdiction des insecticides « tueurs d'abeilles » que le second entendait assouplir contre l'avis du premier. Pas facile de concilier au sein de la même équipe la star de l'écologie française, au pouvoir médiatique fort, et le ministre de l'agriculture en butte aux syndicats et aux lobbies agricoles. « *Un énorme couac, on retrouve nos repères* », ironise un ancien fidèle de François Hollande.

Impérieux et fuyant

Avant ce cafouillage gouvernemental, par médias interposés, Emmanuel Macron avait déjà été confronté aux contradictions de son discours attrape-tout. Sur l'état d'urgence d'abord, dont le projet de loi antiterroriste (présenté jeudi 22 juin au conseil des ministres par le ministre de l'intérieur, Gérard Collomb) entend pérenniser les mesures d'exception en les inscrivant dans le droit commun. Dans son livre *Révolution* (XO, 2016), paru durant la campagne, le candidat Macron expliquait à l'inverse que

« nous ne pouvons vivre en permanence dans un régime d'exception ». « Il faut donc revenir au droit commun, tel qu'il a été renforcé par le législateur. (...) Nous avons tout l'appareil législatif permettant de répondre, dans la durée, à la situation qui est la nôtre », écrivait-il en novembre 2016.

Lire aussi : L'opposition s'inquiète de « l'effacement total du premier ministre »

Sept mois plus tard, les mesures du projet de loi concernant les assignations à résidence et les perquisitions administratives inquiètent les syndicats de magistrats et les organisations de défense des droits de l'homme, qui y voient des risques d'atteinte aux libertés. A la fois impérieux et fuyant, le chef de l'Etat, qui ne répond plus aux questions des journalistes depuis son élection, n'a pas eu l'occasion de s'expliquer sur cette apparente contradiction entre les paroles et les actes.

Même grand écart sur l'accueil des migrants. Aux côtés d'Angela Merkel, le 23 juin à Bruxelles, Emmanuel Macron a rendu hommage aux positions « *courageuses* » de la chancelière sur le sujet, tout en prônant un « *accueil* » des réfugiés « *car c'est notre tradition et notre honneur* ». Mais dans le même temps, le ministre de l'intérieur, Gérard Collomb, en visite à Calais, fermait la porte à la construction d'un nouveau lieu d'accueil car « *à chaque fois qu'on a construit un centre, il y a eu appel d'air* ». Une fermeté du gouvernement qui lui a valu les critiques du défenseur des droits, Jacques Toubon. « *Emmanuel Macron (qui a demandé à M. Collomb de préparer une réforme de l'asile) a senti qu'il y avait une contradiction* », reconnaît l'un de ses visiteurs du soir.

Au-delà des dossiers gouvernementaux, le « *en même temps* » macronien est questionné jusque dans le rapport aux institutions du chef de l'Etat. Pendant toute la campagne, M. Macron a répété qu'il voulait revenir à l'esprit de la V^e République, avec un président qui fixe le « *cap* » et un premier ministre qui « *gouverne* ». « *Le président est devenu celui qui dirige tout sur tous les sujets, regrettait ainsi le candidat d'En marche !, le 29 mars. Il a écrasé la fonction de premier ministre.* »

Or, depuis un mois, M. Macron concentre tous les pouvoirs à l'Elysée. Quant à ses velléités de s'exprimer devant le Parlement réuni en congrès le 3 juillet (évoquée, la date n'a pas été démentie par l'Elysée), à la veille du discours de politique générale d'Edouard Philippe, elles contreviennent frontalement à ses promesses de campagne, en asphyxiant littéralement le premier ministre, voire en lui retirant toute possibilité d'exercer son autorité sur la majorité.

Même contradiction sur la communication. La présidence « jupitérienne » que M. Macron souhaite ressusciter, est censée s'incarner dans une parole rare ou arhythmique, avec un chef de l'Etat en retrait des affaires courantes et au-dessus de la mêlée. « *Une présidence de l'anecdote, de l'événement et de la réaction, banalise la fonction* » et « *ne permet pas de se réconcilier avec le temps long et le discours du sens* », explique le président.

Certes, depuis le 7 mai, ce dernier n'a accordé qu'une seule interview (sur l'Europe, à plusieurs journaux européens). Mais il a multiplié les apparitions et certaines n'étaient pas loin de « *l'anecdote* » dénoncée par lui-même. Visite filmée au standard de l'Elysée, selfie avec Arnold Schwarzenegger, balade en vélo avec son épouse sous l'œil des photographes... Une communication davantage inspirée de Barack Obama et de Justin Trudeau que calquée sur celle d'un De Gaulle ou d'un Mitterrand, dont il n'a pourtant de cesse de se réclamer.

Pour le président de l'institut PollingVox, Jérôme Sainte-Marie, cette « *philosophie du en même temps* » est une « *commodité de communication* » qui permet de « *rationaliser les contradictions* » inhérentes à ce nouveau pouvoir, qui porte des « *projets idéologiquement et sociologiquement minoritaires dans le pays* ». « *Quand l'offre programmatique d'Emmanuel Macron, qui a attiré des électeurs du PS, de LR et du MoDem, se confronte au réel, c'est le début des difficultés* », ajoute le directeur général adjoint de l'Ifop, Frédéric Dabi.

Mais ces apparentes contradictions ne sont pas portées pour l'instant au débit du président, relève le sondeur. *« Le climat n'est pas le même qu'en 2012, quand François Hollande était l'objet d'un procès en légitimité, poursuit M. Dabi. Emmanuel Macron bénéficie encore d'une confiance prudente. Ces premiers couacs ne prêtent pas à conséquence dans l'opinion. Les Français ont envie d'y croire. »*